

# CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/1567  
2 février 1999

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

## Proposition du Président sur l'élargissement de la composition de la Conférence du désarmement

La Conférence du désarmement,

Consciente de l'importance attachée à la question de l'élargissement de sa composition,

Confirmant la nécessité de réexaminer périodiquement sa composition, ainsi que le prévoit l'article 2 de son règlement intérieur,

Ne préjugant pas de l'examen dont doivent faire l'objet les demandes d'admission à la qualité de membre qui ont été, sont ou seront présentées,

Décide, à titre de nouvelle mesure prise dans cette optique, d'admettre comme membres, à compter du 4 février 1999, l'Equateur, l'Irlande, le Kazakhstan, la Malaisie et la Tunisie.

-----